

SÉANCE DU CONSEIL GÉNÉRAL DE GIEZ

Mardi 13 décembre 2011, Grande salle, 20 heures.

L'Assemblée est dirigée par M. Jean-Marc Buchillier, Président.

8 assermentations sont demandées :

Piguet Jacques	Grandguillaume Sandrine	Nicolet Véronique
Piguet Denise	Schwegler Peter	Duvoisin Frédéric
Piguet Madeleine	Cantaffa Armando	

Le Président passe à l'assermentation de Mme Chantal Herren, nouvelle Municipale dès le 1^{er} janvier 2012.

L'appel nominal révèle la présence de 41 membres sur 52. Le Conseil peut donc délibérer.

Le Président propose de compléter l'ordre du jour avec l'élection d'un suppléant à la Commission des finances, suite à la démission de M. Bertrand Herren.

Le nouveau règlement du Conseil est mis à disposition. La Municipalité et le groupe de travail ad-hoc sont remerciés ainsi que Mme Harnischberg pour la mise en page.

1. Ordre du jour

- Assermentations au Conseil Général
- Assermentation de la nouvelle ou du nouveau Municipal(e)
- Appel
- Lecture du procès-verbal de la dernière séance
- Communications de la Municipalité
- Planification du plafond d'endettement et fixation du plafond de risques pour cautionnements et autres formes de garanties de cautionnement pour la législature 2011-2016
- Budget 2012 de la Bourse communale
- Election d'une nouvelle ou d'un nouveau sous-scrutateur et d'un/e suppléant/e pour la Commission des Finances.
- Divers et propositions individuelles

2. Lecture du procès verbal de la dernière séance

Cinq corrections sont apportées au procès-verbal du 1^{er} novembre 2011.

- Page 2 : Nicolas rouge a été nommé à la Commission de gestion de l'ACRG et non pas au Conseil d'administration.
- Page 3, il faut lire Arrêté communal d'imposition 2012 et non pas 2011.

- A la page 4, il faut lire que le PPDE est subventionné à hauteur de 10% et non pas de CHF 10'000. De plus le coût est bien de CHF 8'000 par hydrante.
- A la page 4, il faut lire que Bertrand Herren a proposé Eric Schneider comme suppléant de la commission des finances.

Suite à sa lecture, le procès-verbal modifié du 1^{er} novembre est accepté à l'unanimité moins une abstention.

3. Communications de la Municipalité

Nicolas Rouge (Réseau EU et EC, Distribution eau publique, circulation et sécurité)

- Stratégie eaux claires / eaux usées : exposé et questions-réponses

Exposé sur la stratégie de traitement des eaux claires et des eaux usées. Cette stratégie a été acceptée par la Municipalité. La présentation sera mise à disposition sur le site internet de la commune.

Au vu des travaux à réaliser en matière de séparatif, la Municipalité a décidé d'augmenter les taxes dans le cadre de ses compétences. La taxe d'eau claire, calculée sur la surface bâtie (m²) et la taxe d'épuration calculée sur la consommation d'eau (m³) vont chacune augmenter de CHF 0.50 au 1^{er} janvier 2012. Le montant correspondra à env. CHF 50'000 qui sera spécifiquement provisionné et affecté pour les travaux.

Il n'y a plus de subvention attendue pour réaliser le séparatif ; il n'est pas attendu à ce que type de subvention soit réintroduite dans le futur.

Pour des questions techniques, il est rappelé que le règlement est à disposition au bureau communal.

Les chantiers seront également réalisés en collaboration avec les propriétaires.

Jean-Daniel Cruchet, Syndic (Administration générale, finances, police des constructions)

- Parcelle 54 : réponse définitive du Canton qui exclu toute ouverture d'une nouvelle zone. La Commune va analyser le cas en début d'année prochaine.

Daniel Trolliet (Aménagement du territoire, Voirie, Eclairage public, Travaux)

- Panne d'éclairage public en pierre : l'éclairage sera rétabli ces prochains jours.
- Grange : présentation des travaux réalisés.
- Transports publics : nouvel horaire depuis quelques jours avec plus de courses et changement à Grandson. Le Publicar est toujours disponible, le samedi et dimanche.

Nathalie Bétrix (Bâtiments communaux, Action sociale, RADEGE)

- Pas de communication.

Hervé Kemmling (Forêts, Terrains communaux, Déchetterie, Strid, Service du feu)

- Régionalisation Pompiers : le Conseil d'Etat a récemment accepté la régionalisation. Le système actuel continue jusqu'à nouvel ordre vu que le nouveau système ne pourra pas être mis en place au 1.1.2012.

- Sapins : ils peuvent être pris samedi 17 de 15h00 à 17h00 avec possibilité de visiter la chaufferie.

4. Planification du plafond d'endettement et fixation du plafond de risques pour cautionnements et autres formes de garanties de cautionnement pour la législature 2011-2016

M. Jean-Daniel Cruchet, donne lecture du préavis municipal.

M. Bertrand Herren, rapporteur de la Commission des finances donne lecture du rapport de la commission. La Commission rappelle que les projets et dépenses futures feront l'objet d'un préavis de la Municipalité soumis au Conseil général.

La Commission propose d'accepter le préavis tel que présenté.

Le Président invite le Conseil à prendre la parole.

La parole n'étant pas demandée, le Président invite le Conseil à passer au vote sur le préavis :

Valeur pour la législature 2011 – 2016 :

Plafond d'endettement : CHF 5'050'000.—

Autorisation à la Municipalité de se procurer les fonds qui lui sont nécessaires jusqu'au montant ci-dessus, sous forme d'emprunts à moyen et long terme, cela au mieux des intérêts de la commune

Plafond de risques pour cautionnements et autres engagements : CHF 200'000.—

Le préavis est accepté à l'unanimité.

5. Budget 2012 de la Bourse communale

M. Jean-Daniel Cruchet, Syndic donne lecture du préavis municipal.

M. Bertrand Herren, rapporteur de la Commission des finances, donne lecture du rapport de la commission.

La Commission indique qu'il s'agit d'un budget de fonctionnement et relève différents points (augmentation des rentrées fiscales ; montant de la participation au fonds de péréquation ; réseau d'égout et d'épuration ainsi que la défense incendie).

La Commission propose au Conseil d'accepter le budget de la bourse communale tel que présenté.

Le Président invite le Conseil à prendre la parole.

La parole n'étant pas demandée, le Président invite le Conseil à passer au vote sur le préavis.

Le préavis est accepté à l'unanimité.

6. Election d'une nouvelle ou d'un/e nouveau sous-scrutateur et d'un/e suppléant/e pour la Commission des Finances

- Mme Catherine Majola est élue par acclamation au poste de sous-scrutatrice.
- M. Eric Cottens est élu par acclamation à la commission des finances. La commission déterminera le membre permanent parmi les suppléants.

7. Divers et propositions individuelles

- Information sur les fenêtres de l'avant et la prochaine table d'hôte.
- Au nom des Sapeurs-pompiers, M. Christian Duvoisin remercie les villageois pour la participation au Téléthon qui a rapporté CHF 1131.—.
- Remerciements à Christian Duvoisin qui reste en fonction comme commandant du corps de sapeurs pompiers jusqu'à la mise en place de la régionalisation.
- Remerciement à la famille Trolliet.
- Elections VD / votations du 11 mars 2012 : le bureau est informé qu'il sera mobilisé pour les élections / votations.

La parole n'étant plus demandée, le président met un terme au Conseil à 21h50.

Un repas est servi.

Ainsi fait à Giez, le 13 décembre 2011

Le Président

Jean-Marc Buchillier



Le Secrétaire

Bernard Milliet

